Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MARC PERRIGAULT – Constitution de société

Référence : L015460

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 9 décembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AARPI AVOXA RENNES 5 Allée Ermengarde d'Anjou 35000 RENNES Suivant un A.S.S.P. en date à CESSON-SEVIGNE du 28/11/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'ostéopathe DENOMINATION : MARC PERRIGAULT CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées SIEGE : 15 mail de Bourgchevreuil, 35510 CESSON-SEVIGNE OBJET : l'exercice de la profession d'ostéopathe DUREE : 99 années AGREMENT : Toute transmission de parts sociales est soumise à l'agrément de la collectivité des associés GERANT : Marc PERRIGAULT, demeurant 27 rue de la Monniais, 35510 CESSON-SEVIGNE IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis, la gérance

Consulter cette annonce en ligne